



Formation du citoyen repère

Le programme Repère aînés Montcalm vise à mobiliser et impliquer la communauté pour assurer une présence bienveillante dans le milieu de vie des personnes aînées.

L'objectif du programme est de favoriser le mieux-être des personnes aînées et prévenir les situations d'abus ou de maltraitance.

Les citoyens et citoyennes sont sensibilisés, par la formation, à reconnaître les indices de vulnérabilité et de perte d'autonomie chez les personnes aînées, ainsi qu'à repérer celles à risque d'abus ou de maltraitance, ou en perte d'autonomie.

Objectifs du programme

- Maintenir les personnes aînées dans leur milieu de vie le plus longtemps possible ;
- Soutenir les personnes aînées lors de difficultés ;
- Mobiliser la population quant à son pouvoir d'action en matière de soutien à l'autonomie et de prévention d'abus et de la maltraitance ;
- Offrir un accompagnement aux personnes aînées afin de les orienter vers les services les plus appropriés à leur situation.

Rôle du citoyen repère

Le citoyen repère fait partie des premières mailles du filet de sécurité autour de l'aîné.

Son rôle est de repérer, dans son milieu de travail ou d'implication, les personnes aînées qui présentent des indices de pertes d'autonomie ou qui semblent vivre une situation difficile affectant leur qualité de vie.

Être citoyen repère, c'est :

CONNAÎTRE les indices de vulnérabilité et de perte d'autonomie.

RECONNAÎTRE les dits indices chez une personne aînée en situation de vulnérabilité, pour être en mesure d'intervenir avant que la situation ne prenne trop d'ampleur.

AGIR de façon adéquate et bienveillante pour une prise de contact efficace, afin de référer la personne aînée aux intervenantes de milieu du Centre d'action bénévole de Montcalm.

En référant une personne aînée en difficulté, le citoyen repère l'aide à maintenir son autonomie, à améliorer sa qualité de vie et à demeurer plus longtemps à son domicile.

En acceptant d'être référée au programme, la personne aînée pourra bénéficier d'un accompagnement de l'une des intervenantes de milieu et être orientée vers les services appropriés.

Situation de vulnérabilité

Ensemble de facteurs ou de contextes de vie qui place la personne en situation de fragilité.

Exemples : un problème de santé, une séparation, la perte d'un proche, une situation de précarité financière ou une transition de vie comme un déménagement.

Perte d'autonomie

Perte de la capacité d'accomplir seul ses activités de la vie quotidienne et domestique, entraînant des conséquences plus ou moins graves, selon son état de santé (préparer ses repas, se laver, se vêtir, faire ses courses, etc.).

Connaître et reconnaître

L'un des rôles du citoyen repère est de **CONNÂTRE** les indices de vulnérabilité et de perte d'autonomie pour pouvoir les reconnaître chez une personne âgée en difficulté.



Déplacement difficile, avec ou sans l'aide d'un appareil



Perte de bonnes **habitudes alimentaires** ou perte de poids



Difficulté avec la **conduite automobile**



Hygiène déficiente (corporelle, vestimentaire, résidentielle)



Habillement inapproprié (ex. en pantoufles et sans manteau à l'extérieur, en hiver)



Faible revenu ou vivant dans des conditions de **pauvreté**



Isolement social (sans famille proche, sans ami, sans visite)



Isolement géographique (endroit isolé, sans voisin et sans service)



Perte de mémoire, discours répétitif



Prise inégale de médicament (oubli ou prise en double)



Limitation dans les **activités quotidiennes** (ménage, lavage, cuisine)



Difficulté d'adaptation aux **nouvelles technologies** (Internet, télévision, etc.)



Déficiences sensorielles (surdit , c citt )



Pr occup e par une **situation difficile** venant nuire   sa qualit  de vie (conflit familial, deuil, d m nagement, etc.)



Difficult    r gler des factures, compter de l'argent, faire un paiement   la caisse ou faire des **transactions bancaires** (transactions r p titives pour un m me paiement)



Pr occup e par une possible **situation d'abus** (financier ou autres)

Connaître et reconnaître

LA TÊTE

Les atteintes cognitives

- Perte de mémoire
- Confusion, désorientation
- Répétitions fréquentes
- Jugement altéré
- Désinhibition : moins de pudeur, de réserve dans son comportement

LE CŒUR

L'aspect social et émotif

- Tristesse et pleurs
- Dépression
- Isolement social
- Deuil
- Perte d'intérêt pour les choses habituellement appréciées

LE CORPS

L'aspect général et nutritionnel

- Perte de poids
- Fatigue
- État négligé
- Diminution de la vision ou de l'audition
- Surconsommation : alcool, drogue

LES JAMBES

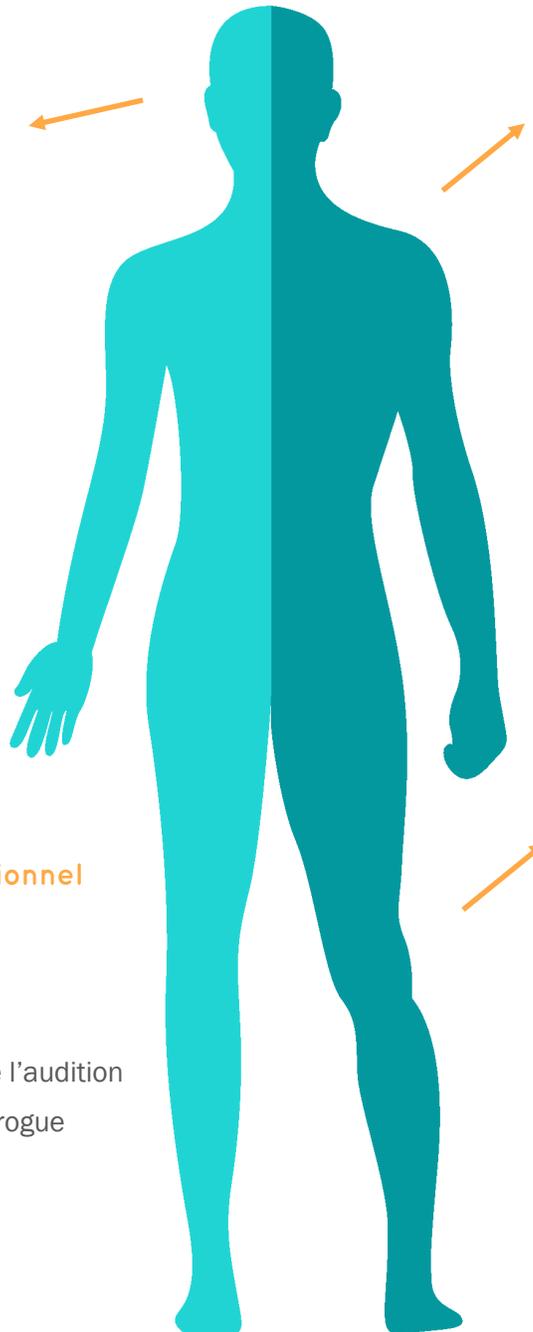
L'aspect moteur

- Perte d'équilibre
- Chutes
- Essoufflement

L'ENVIRONNEMENT

Le milieu de vie

- Situation possible de maltraitance physique, psychologique, financière, sexuelle, etc.
- État négligé des lieux



Le second rôle du citoyen repère est de **RECONNAÎTRE** les dits indices chez une personne âgée en situation de vulnérabilité pour être en mesure d'intervenir avant que la situation ne prenne trop d'ampleur.

Agir

IMPORTANT : Si une personne âgée démontre un besoin d'assistance immédiate, communiquez sans délai avec le 911.

Vous avez repéré une personne âgée qui présente des indices de perte d'autonomie ou qui semble vivre une situation difficile ?

1 PRÉSENTEZ-VOUS à la personne âgée en tant que citoyen repère et parlez-lui du programme Repère aînés Montcalm :

« Je suis un citoyen repère. Mon rôle est de faire connaître le programme Repère aînés Montcalm qui vous met en lien avec une intervenante de milieu. Celle-ci détermine avec vous quels sont vos besoins et vous réfère des ressources appropriées. »

2 INFORMEZ-LA que le service est gratuit et confidentiel, et qu'il a pour but de l'aider à demeurer à son domicile le plus longtemps possible et/ou de lui venir en aide si elle vit une situation personnelle difficile. Il n'est pas nécessaire de lui dévoiler les indices de vulnérabilité et de perte d'autonomie observés chez elle, et ce, pour éviter de l'humilier et de créer une résistance.

3 DEMANDEZ-LUI si vous pouvez la référer aux intervenantes de milieu. L'une d'elles prendra contact avec la personne âgée par téléphone pour regarder sa situation et établir avec elle quels services pourraient répondre à ses besoins. Précisez-lui qu'elle est libre d'accepter ou de refuser les services proposés.

4 LISEZ-LUI le formulaire d'autorisation de divulgation d'informations, dans le dépliant. Certaines personnes ont de la difficulté à lire ou à écrire. Assurez-vous qu'elle a bien compris.

5a SI LA PERSONNE ÂNÉE ACCEPTE d'être référée, le citoyen repère doit :

- Remplir la partie détachable du dépliant comprenant : le formulaire d'autorisation de divulgation d'informations ET la grille d'observations sur la personne âgée ;
- Faire signer le formulaire d'autorisation de divulgation d'informations à la personne âgée ;
- * Sa signature autorise le citoyen repère à divulguer ses informations au programme Repère aînés Montcalm du Centre d'action bénévole de Montcalm. Le citoyen repère n'est pas autorisé à référer la personne âgée sans son consentement écrit.
- Conserver la partie détachable et remettre le reste du dépliant à la personne âgée ;
- Acheminer la partie détachable du dépliant, remplie et signée, à Repère aînés Montcalm :

⇒ Par courriel :

repereaines@cabmontcalm.com

⇒ Par téléphone ou texto : **450 916-1104**

⇒ En personne : **27, rue Saint-Louis, Saint-Esprit QC J0K 2L0**

Une fois la partie détachable acheminée aux intervenantes de milieu du Centre d'action bénévole de Montcalm, celle-ci communiquera avec la personne âgée dans le but d'identifier ses besoins et de l'accompagner dans ses démarches vers les services appropriés.

5b SI LA PERSONNE ÂNÉE REFUSE d'être référée, le citoyen repère lui remet le dépliant du programme et maintient un contact et une surveillance bienveillante. Il pourra tenter de lui présenter l'offre à nouveau quelques semaines ou quelques mois plus tard.

Le citoyen repère, une personne de confiance

Offrir son aide à une personne âgée en difficulté n'est pas toujours facile. La crainte de vous tromper, de peiner, d'insécuriser, de brusquer, de refus ou d'être perçu comme un intrus pourrait vous retenir de passer à l'action. Osez aborder la personne âgée. Votre intervention pourrait l'aider à obtenir les services pour améliorer sa qualité de vie.